

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09 juillet 2015**

OBJET

**18 – AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE – APPROBATION
DE L'AVANT-PROJET DETAILLE**

N° 2015-07-18

NOMENCLATURE : 8/4/3

L'an deux mille quinze, le neuf juillet à dix-neuf heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le deux juillet 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la
présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 20

Votants : 28

Alain ROYER, Catherine CADOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES,
Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON,
Michel RINCE, Yvon LERAT, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola
LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL

Pouvoirs : 8

Gil RANNOU donne pouvoir à Alain ROYER
Elisa DRION donne pouvoir à Marie-Madeleine REGNIER
Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Catherine CADOU
Thierry GICQUEL donne pouvoir à Mickaël MENDES
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET
Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Emmanuel RENOUX
Alain BLANCHARD donne pouvoir à Jean-Pierre TUAL
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Martine MOREL

Absent : 1

Catherine RENAUDEAU

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....20
ayant un pouvoir...8
votants.....28

Délibération

Rapporteur : Catherine HENRY

Afin de réaliser les études liées à l'opération d'aménagement de la future médiathèque municipale, une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre a été lancée le 15 janvier 2015. Le groupe de travail Marchés a attribué, après analyse des offres, le marché de maîtrise d'œuvre au groupement MALLERET CORNEDE MENARD / GAUDIN INGENIERIE / SERDB pour un montant de 30 024,00 € HT, soit 36 028,80 € TTC.

Le projet d'équipement public est situé en rez-de-chaussée d'une opération de logements. La partie gros-œuvre sera réalisée par l'opérateur en charge de la construction des logements et acquise en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) par la commune. Le marché de maîtrise d'œuvre porte sur l'aménagement intérieur de la médiathèque.

Un groupe de pilotage, composé d'élus, d'agents communaux, de représentants de la DRAC et du Département, ainsi que d'un représentant des bénévoles de la bibliothèque, a été constitué pour la mise au point de ce projet.

Il appartient à présent au Conseil municipal de se prononcer sur l'Avant-Projet Détaillé (APD) de la médiathèque.

Publié le 13/07/15

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20150709-2015-07-09-DE18-
DE
Date de télétransmission : 13/07/2015
Date de réception préfecture : 13/07/2015

Eléments principaux constituant l'APD

Locaux communs (Hall, vestiaires, sanitaires...)	71.89 m ²
Locaux administratifs (bureaux, atelier, réserves...)	123.16 m ²
Médiathèque - Espaces de consultation	535.81 m ²
Salle d'animation (y compris espace de stockage)	70.68 m ²
Locaux techniques	28.22 m ²
TOTAL SURFACES UTILES	829.76 m²

Le coût estimatif en phase APD, valeur avril 2015, est de **505 565.33 € HT**, hors mobilier.

Les commissions Aménagement et Vie associative sportive et culturelle, réunies le 30 juin 2015, ont émis un avis favorable sur le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité de 22 Voix pour et 6 Voix contre décide :

- DE VALIDER l'avant-projet technique détaillé tel que présenté ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à préparer et à lancer le Dossier de consultation des entreprises ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait conforme,

Le 09 juillet 2015,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Publié le 13/07/15

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20150709-2015-07-09-DE18-
DE
Date de télétransmission : 13/07/2015
Date de réception préfecture : 13/07/2015